Nro. 30.

BULLETIN
de la Confédération
DU ROYAUME DE POLOGNE

1812.

Les citoyens du district de Pyzdry assemblés en Diétine, le 10. Août, 1812. sous la présidence de M. Dąbrowski, Nonce et Maréchal du district, Général de brigade et Chambelan de S. M. ont accédé avec autant de zele que d'empressement, à la Confédération générale du Royaume de Pologne.

M. Wolski, Nonce et Maréchal, a présidé à la Diétine du district d'Inowrocław, le 3. du courant. La même ardeur qu'ont témoigné jusqu'à présent les citoyens des autres districts, en accédant à la Confédération générale, a animé ceux du district d'Inowrocław dans ce jour mémorable.

Le 12. Août, jour fixé pour l'aesemblée communale du district de Petrikau et de Radom, a vu se réunir un grand nombre de citoyens, sous la présidence de M. Maruszewski Député à la Diéte, lesquels ont accédé de la manière suivante à la Confédération générale:

Fait dans la ville de Petricau, le 12. Août, 1812. à l'assemblée communale des districts de Radom et de Petricau.

„Nous citoyens des districts de Radom et de Petricau, assemblés en Diétine, conformement à l'édit du Conseil de la Confédération générale du Royaume de Pologne, fait le 1. Juin, 1812. Nous jurons devant Dieu, devant notre chère patrie et l'univers entier, que nous accédons de bonne foi, à la Confédération générale, formée à Varsovie le 28. Juin, de l'année courante,

sous la présidence de S. A. le Prince Adam Czartoryski, citoyen connu par ses talens, ses vertus et ses services envers la patrie. Nous déclarons solemnellement que nous nous unissons au lien, que S. M. a bien voulu honorer de son accession, et qui a été autorisé par le meilleur des Monarques, que nous a donné le Maître de l'Europe, et auquel nous avons jadis unanimement offert la couronne de Pologne, par respect pour les vertus et le sang de ses ayeux. Enfin nous accédons à la Confédération générale du Royaume de Pologne, formée sous la protection de Napoléon le Grand.

„En accédant à la Confédération, nous jurons de sacrifier notre vie et nos fortunes, pour la cause de la patrie, et d'atteindre, malgré les plus grandes difficultés, au but de la Confédération; et en remettant à Dieu et à son envoyé, notre auguste Protecteur, la juste cause de la Pologne, nous signons cet acte de nos propres mains. En outre, les citoyens des communes du dit district, ont témoigné les sentimens de respect et de reconnoissance qu'ils portent à S. M. l'Empereur et Roi, ainsi qu'à S. M. le Roi de Saxe."

La Diétine du district de Szrem a eu lieu le 25 Août, dans le but d'accéder à la Confédération générale. M. Bojanowski, Juge de paix, a suppléé le Nonce qui étoit absent

---

Parmi les adhésions qui ont été déposées aux archives du Conseil général, celle de S. A. le Prince Antoine Radziwiłł, mérite d'être placée dans le Bulletin:

Respectable Nation!

„Vous en qui ni la force, ni l'esclavage, ni la séduction n'ont pu éteindre l'ardeur de l'amour de la patrie, à laquelle doivent céder tous les autres égards; j'accède à la Confédération que vous avez formée dans le but le plus saint. Je reprends avec joie le nom de Polonais, que j'ai toujours porté avec orgueil dans mon coeur; je le reprends avec la ferme résolution de le garder jusqu'au dernier souffle de ma vie. — Fait à Varsovie, le 30 Août, 1812.

Le Bulletin est terminé par une liste non détaillée de 110. adhésions à la Confédération générale, tant des autorités particulieres et des communes de différens districts, que d'individus de diverses classes, qui n'ont pu se trouver aux Diétines, ou qui par une suite de leur zèle et de leur patriotisme, avoient prévenu la tenue de leurs assemblées respectives.
